

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

**MOT DE CIRCONSTANCE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE  
MINISTRE DES FINANCES A L'OCCASION DE L'INSTALLATION DES  
NOUVEAUX DIRIGEANTS DES REGIES FINANCIERES**

**DECEMBRE 2007**

Monsieur le Vice-Ministre,

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Distingués Invités,

La circonstance qui nous réunit ce jour est consécutive aux décisions de nomination de nouveaux dirigeants à la tête de nos trois Régies financières, l'OFIDA, la DGI et la DGRAD. En effet, conformément à la Constitution de la République, Son Excellence Monsieur le Président de la République a signé trois ordonnances désignant les personnes ci-après aux fonctions en regard de leur nom et dont nous procédons à la présentation et à l'installation officielle:

#### **Pour l'OFIDA**

- Monsieur Michel LOKOLA : Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Deo RUGWIZA : Administrateur- Délégué Général
- Monsieur Samuel SIMENE : Administrateur-Délégué Général Adjoint
- Monsieur David KALANDE MUHIYA : Administrateur-Directeur Technique
- Monsieur Maximilien KIESSE : Administrateur-Directeur Financier
- Madame Chantal MALAMBA : Administrateur
- Monsieur Destin PELETE : Administrateur
- Monsieur Richard MUYEJ MANGEZ : Administrateur
- Monsieur SHAKODI F AZILI KITCHINDJA : Administrateur

#### **Pour la DGI**

- Monsieur Claude KALUBI MASSANGA : Directeur Général
- Monsieur Florentin MANGENDA MUKOKO : Directeur Général Adjoint
- Monsieur Vincent KABWA KANYAMP A : Directeur Général Adjoint

#### **Pour la DGRAD**

- Monsieur Jean ELONGO ONGONA : Directeur Général
- Monsieur Eddy BITALO MOKO BONKY : Directeur Général Adjoint
- Monsieur Roger BISIMWA NAMUSHENI : Directeur Général adjoint

Il va sans dire qu'au regard du contexte politique dans lequel se trouve aujourd'hui notre pays, ces nominations sont un signal fort donné par la haute hiérarchie du pays dans sa préoccupation de voir émerger un nouveau management dans nos régies financières, pourvoyeuses du Trésor public.

Que cela commence par les Régies financières exprime la volonté de celui-ci de faire de la mobilisation optimale des ressources internes un point d'honneur

Mesdames et Messieurs les Dirigeants des Régies Financières,

Il n'est un secret pour personne que nos régies financières sont confrontées à des défis majeurs, qui nécessitent une nouvelle impulsion pour briser l'attentisme et la routine, de nouvelles méthodes de travail pour plus d'efficacité et d'efficience dans un monde sans cesse en progrès, une nouvelle mentalité pour rompre avec les mauvaises habitudes notamment de prédation des ressources publiques, et des hommes nouveaux à tous les niveaux de responsabilité pour donner la place à des cadres consciencieux, véritables acteurs de développement qui peuvent redorer l'image de l'agent du fisc. Dans ce cadre, il est bien entendu qu'une plus grande mobilité du personnel devra doré et déjà être envisagée et que la rotation fera désormais partie des principes de gestion de celui-ci.

Par ailleurs, au regard du caractère éminemment technique du travail des régies financières, je recommande un encadrement sous tous azimuts du personnel, notamment à travers une maîtrise de son emploi de temps et un suivi de ses tâches quotidiennes, afin d'éviter le chômage déguisé qui conduit souvent à des initiatives démobilisatrices, comme des grèves intempestives, des manifestations bruyantes dans la rue au cours desquelles des danses sont exhibées et des invectives et injures proférées contre l'Autorité.

Les choses doivent être claires: Il arrive, il arrivera encore, que le Ministre des finances dialogue avec les Syndicats des Régies financières; et c'est dans l'ordre des choses. Mais, ce qui n'est pas normal, et je le déplore de puis toujours, je le redis aujourd'hui encore, c'est cette pratique qui consiste à amener les syndicalistes des Régies financières à négocier de manière systématique directement avec le Ministre des Finances. J'estime que cette façon de procéder crée des distorsions dans les négociations, brisant ainsi le sacrosaint principe de négociations par paliers. Aussi, je n'accepterai plus à l'avenir qu'on laisse s'enraciner, dans les Régies, des pratiques qui confondent négociations et agitations, dialogue et confrontation.

Messieurs les Dirigeants des Régies Financières et les Responsables des Syndicats, je vous tiendrai désormais solidairement responsables du maintien de la paix sociale au sein de vos entités respectives.

Je souhaite donc que le rôle du Ministre des Finances se limite désormais aux arbitrages nécessaires au bon fonctionnement des services.

L'encadrement des agents pour une bonne productivité de nos Régies financières s'entend également par le renforcement des capacités. A cet effet, le recyclage et la mise à niveau du personnel à travers des fréquents modules de formation devront également être un des axes principaux de gestion dans nos régies financières, notamment pour engager l'ensemble du personnel à intérioriser les réformes en cours et en assurer une application correcte et responsable.

S'agissant justement des réformes, il y en a en cours dans toutes les régies, aussi bien des réformes structurelles et fonctionnelles que des réformes de la législation de fond. D'autres réformes résulteront des travaux et autres concertations avec les partenaires bi et multi latéraux. Sans vouloir les énumérer toutes, je peux en citer quelques-unes, à savoir: la restructuration de la DGRAD, la poursuite de la rationalisation de la nomenclature des actes générateurs des recettes, l'instauration de la TVA, la mise en place des Centres des Impôts dans les provinces, la finalisation du système d'attribution du Nouvel Identifiant Fiscal (NIF), etc.

Ces réformes devront être poursuivies sans atermoiements et être mises en œuvre de manière sérieuse à travers l'exécution des actions spécifiques retenues à cet effet, un chronogramme à respecter scrupuleusement, et l'affectation des ressources tant financières, matérielles qu'humaines devra tenir compte de cette nécessité. Je vous rassure de mon appui dans ce processus, tout en vous prévenant que j'assurerai personnellement un suivi systématique de l'état d'avancement.

A cet égard, la gestion moderne étant liée aux objectifs à atteindre à des échéances préfixées, il est nécessaire que des états des lieux soient faits dès à présent pour, notamment, identifier les éventuels dysfonctionnements des services, que des plans de redressements idoines soient établis et que rapport soit fait au plus tard dans les 30 jours de votre installation.

Outre le suivi régulier du fonctionnement de vos services, une première évaluation de votre action sera faite dans les six (06) mois pour en apprécier l'efficacité et l'efficacité.

Je ne doute pas de vos capacités, ni de votre expérience qui, du reste, vous ont valu la préférence par rapport à d'autres personnes non moins méritantes. Et, je suis sûr qu'avec la bonne volonté et le sens des responsabilités vous répondrez aux attentes du Gouvernement, pour le progrès de notre pays et la grandeur de notre Nation.

Tout en vous exprimant mes vives félicitations, je souhaite, à chacun de vous, plein succès, selon le cas, dans ses nouvelles fonctions ou dans son nouveau mandat.

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs,

Distingués Invités, Je vous remercie pour votre aimable attention.